Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 16 (1908)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

temple de Rougemont et a fait mettre à l'intérieur les inscriptions des passages de l'Ecriture sainte.

Abraham Grouber devint Seigneur Baillif l'an 1762; bien âgé, un gros Seigneur et bel homme, bon pour ceux qui faisaient bien, rude pour ceux qui ne voulaient pas lui obéir et n'épargnant pas la prison.

Le 12 Octobre 1755, on a délibéré en conseil de Commune à Rougemont que l'on donneroit 30 écus petits de salaire pour la grande Ecole pendant l'hiver, outre le logement ordinaire. Le salaire du régent qui fonctionne pendant l'été est de 20 dits. Il convient, pour trouver un bon régent et capable, que celui qui aura la grande Ecole ait aussi celle d'été. Ainsi suivant l'annotation ci-dessus, son salaire doit être de 50 écus petits. Le salaire du régent du Crêt est réglé à 20 écus petits. Le salaire du régent de la petite Ecole qui se tient au village pendant l'hiver est aussi réglé à 20 écus petits. Celui du régent de la Manche d'Outre Flendruz est réglé à 14 écus petits. Outre ces salaires, la commune doit encore fournir à chacun la maison d'Ecole et leur affouage, qui ne doit plus être porté par bûches par les enfants.

Le 16 mars 1756, il y eut procès entre la commune de Rougemont et les régents David Bertholet et Albert Mange au sujet des salaires. Le Seigneur Baillif Fischer condamne la commune qui recourt devant les Excellences de Berne. Elle est encore condamnée le 7 Septembre 1756. E. M.

Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

Séance du 8 avril 1908, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.

L'assemblée statutaire de la Société a eu lieu à la maison de ville de Lausanne, sous la présidence de M. John Landry, président. Une cinquantaine de membres étaient présents.

Le procès-verbal de la précédente séance statutaire rédigé par M. M. Barbey est lu et adopté.

Trois nouveaux membres sont reçus dans la Société; ce sont MM. Schnetzler, syndic de Lausanne; Paul Decker, professeur à l'Ecole de commerce de Lausanne, et Jules Favre, maître d'études à l'Ecole de commerce de Lausanne.

Les comptes sont présentés à l'assemblée et approuvés sur le rapport des vérificateurs au nom desquels parle M. Delessert.

M. Emmanuel Dupraz, curé d'Echallens, a donné lecture d'un travail d'un grand intérêt sur « Les relations des seigneurs de

Colombier avec l'Abbaye de Montheron, leur généalogie et leurs tombeaux ».

La communication de M. Dupraz a eu le plus vif succès et ceux, très nombreux, qui suivent avec intérêt les travaux de ce savant, la liront sans doute avec plaisir dans un prochain fascicule de la *Revue historique vaudoise.*

M. Epars, à Penthalaz, a présenté à l'assemblée quelques objets anciens découverts récemment dans du sable à une faible distance de la gare de Cossonay, et M. de Molin a bien voulu donner quelques renseignements à leur sujet. Il s'agit essentiellement de plusieurs pièces d'un bouclier d'origine franque probablement. C'est surtout un *ombon* ou *umbo*, cône formant la partie centrale d'un bouclier. C'est un objet très précieux au point de vue archéologique, le canton n'en possédait qu'un exemplaire jusqu'ici. C'est ensuite une barre du même bouclier, objet très intéressant et bien conservé, et enfin une plaque de ceinturon d'origine burgonde.

M. F.-A. Forel a présenté un curieux cachet de la Société militaire des jeunes gens de Morges, daté de 1796. Des deux écussons que l'on y voit accolés, l'un représente les armes de la ville et l'autre est blanc. Cette circonstance amène une discussion à laquelle prennent part MM. Bugnion, du Plessis et Dupraz. M. Forel présente aussi un exemplaire des *Colloques* d'Erasme dans son édition du XVIe siècle et ayant appartenu à un de ses ancêtres de la même époque, auquel il avait été offert par un ami valaisan avec lequel il étudiait à l'Université de Bâle. Cet exemplaire est curieux aussi par l'inscription que le donateur avait écrite en tête et dont un mot n'a pu être expliqué complètement.

M. Frédéric Amiguet n'ayant pu assister à la séance, son travail sur la cavalerie vaudoise depuis l'époque savoyarde a dû être renvoyé à l'ordre du jour de la prochaine réunion. E. M.

Nous avons le regret d'enregistrer le décès d'un ami sincère de notre publication qu'il a soutenue dès sa fondation. **M. le Dr Ch. Marcel** est décédé le 3 mai, à Paris. Le défunt s'est beaucoup occupé des batailles de Grandson et de Morat, dont il avait su préciser plusieurs détails. Surtout il avait étudié de très près la figure du major Davel. De même il suivit les travaux de fouille qu'on exécutait il y a quelque vingt-cinq ans sous Pully et renseigné l'*Anzeiger für schweizerische Altertums Kunde* sur les « tombes-caveaux de l'âge de pierre » mis au jour dans cette localité. A la *Revue historique vaudoise* il a apporté d'utiles contributions : *Verbal de l'enlèvement des archives de Lille le 5 mai 1802 ; Un chapitre de l'histoire militaire bernoise*, procès-verbal de la séance des Deux-Cents du 2 juin 1706 ; *A propos de chasse*, etc.